



« L'année 2019 marque un tournant pour l'investissement responsable. 2020 devra être l'année des actes. Il est important de ne pas confondre accélération et précipitation »

La généralisation de l'investissement responsable (IR) ne s'explique pas uniquement par l'urgence climatique. C'est une refondation du capitalisme qui est peut-être à l'œuvre, avec des impacts économiques et financiers significatifs. L'année 2019 marque un tournant dans la prise de conscience de l'importance de l'IR, 2020 devra être l'année des actes. Dans ce contexte, il est important de ne pas confondre accélération et précipitation.

La prise de conscience - La « *Business Roundtable* » qui s'est tenue en août 2019 (groupe des PDG des plus grandes entreprises américaines) a déclaré cette année que « *l'objectif d'une entreprise n'est pas juste de servir ses actionnaires mais de créer de la valeur pour toutes ses parties prenantes* ». Certains avanceront qu'il s'agit d'une pure déclaration d'intention en réaction au succès grandissant du vote populiste à travers le monde. Cette évolution a pourtant des racines profondes et marque peut-être le début d'une refondation du capitalisme. **La pression sur les entreprises est forte** : salariés, clients et investisseurs demandent des comptes sur le rôle et la contribution des entreprises à la société dans son ensemble.

L'urgence climatique - Le changement climatique s'impose dès aujourd'hui comme une urgence. Malgré des décennies de déclarations et de discussions (*le protocole de Kyoto a été signé en 1997*), les émissions de gaz à effet de serre et le réchauffement climatique associé continuent de s'accroître. Selon le *Global Carbon Project*, les émissions de CO2 ont progressé de +2,7% et de +0,6% respectivement en 2018 et 2019. Avec pour conséquence clairement établie par la communauté scientifique internationale, l'augmentation de la température globale de la planète (environ +1,1° depuis la période préindustrielle) avec une forte accélération depuis les années 1990. A l'échelle mondiale, il faudrait réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière drastique d'ici 2050 pour limiter le réchauffement de la planète à +1,5° (*par rapport à la température observée pendant la période préindustrielle*). On évoque l'objectif de neutralité Carbonne à cet horizon, c'est-à-dire un monde à zéro émission nette. **La notion d'urgence émerge par l'ampleur de l'effort à accomplir dès maintenant pour être sur la « bonne » trajectoire de réduction des émissions.** L'urgence émerge également en comprenant les impacts déjà observables du réchauffement climatique. Une planète à +1,5° entraînera des zones de températures extrêmes dans certaines régions, des épisodes de sécheresse fréquents, des migrations de population... De tels impacts impliquent une action politique nouvelle et à l'échelle planétaire.

L'accélération - Les actifs gérés avec intégration d'une démarche IR représentent déjà plus de 31 000 milliards de dollars, soit environ un tiers des actifs gérés à travers le monde, toutes classes d'actifs confondus. Avec un rythme de croissance de plus de 15% par an et qui devrait accélérer, plus de 95% des actifs gérés intégreront une démarche IR d'ici 2030.

Le leadership politique - Compte tenu de la connaissance scientifique disponible, l'inaction politique pourra être considérée comme impardonnable par les générations futures. Première difficulté, l'action doit être globale, avec une implication de toutes les grandes économies. Une solidarité entre pays riches et pays pauvres sera nécessaire.

En 2019, l'Europe aura fait preuve de leadership climatique avec le « Green deal » annoncé par la commission européenne au mois de décembre et qui vise à atteindre la neutralité Carbonne d'ici 2050 pour l'Union Européenne. D'autres annonces importantes auront lieu prochainement et notamment l'adoption d'une taxonomie européenne qui définira les contours du financement de la croissance durable. Les trajectoires budgétaires, d'investissement et de fiscalité seront profondément modifiées par les décisions à venir visant à mettre en œuvre ce « Green deal ». Les équilibres de long terme en matière de croissance économique et de taux d'intérêt étant potentiellement modifiées, il est logique que **les politiques des Banques Centrales soient également influencées par la question climatique.** Les dernières déclarations de la BCE vont dans ce sens.

Le rôle clé des régulateurs - L'action des régulateurs financiers dans le monde constitue un facteur essentiel d'accélération et de rationalisation pour le développement de l'IR. Les implications sont importantes à la fois pour les entreprises (exigence formalisée de communication d'éléments extra-financiers) et les gestionnaires d'actifs (règles d'investissement de plus en plus précises). **Pour définir ses exigences, le régulateur européen pourra s'appuyer sur le plan d'action de la commission européenne pour financer la croissance durable datant de 2018.** Ce plan d'action s'articule autour de 3 thèmes : 1/ Orienter les flux de capitaux vers l'IR - 2/ Intégrer la notion de durabilité dans le risque management - 3/ Favoriser la transparence et la vision long terme dans l'activité financière et économique.

Accélérer sans se précipiter - Dans ce contexte, l'industrie de la gestion d'actifs accélère en généralisant l'IR à l'ensemble de l'offre. Cette évolution ne se cantonne plus au segment Institutionnel mais concerne également l'offre proposée aux particuliers. L'IR représente environ 30% des actifs gérés. **Pour autant, il est important de ne pas confondre accélération et précipitation.** A l'agenda, nous souhaitons mettre en avant 3 piliers essentiels pour le développement d'un IR robuste.

La qualité des données ESG est essentielle pour une analyse pertinente des investissements. Le manque de standardisation constitue un écueil majeur pour les investisseurs. La qualité va s'améliorer dans le temps, d'ici là il faut rester prudent et ne pas sur-interpréter.

La veille académique ESG va progressivement faire émerger des résultats robustes. Dès lors, ils viendront enrichir les processus d'investissement pour les gérants capables de les intégrer avec pertinence. On peut comparer la révolution ESG actuelle à l'intégration progressive de la théorie moderne du portefeuille qui a eu un impact majeur sur l'industrie de la gestion d'actifs au cours des 30 dernières années.

La gouvernance ESG au sein des sociétés de gestion devra s'opérer au plus haut niveau de l'organisation : Appliquer l'esprit des textes réglementaires et éviter le « green washing », assurer la formation et la montée en compétence de toute la société en matière ESG, encourager le développement de processus d'investissement robustes. Le tout dans un domaine qui ne manquera pas d'être en constante évolution au cours des prochaines années.

Redonnons un sens au rendement en relevant le défi de l'investissement responsable.